

Réunion du 15 octobre 2020

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Étaient présents : M. Frédéric BIERRY, président.
M. Marcel BAUER, M. Rémi BERTRAND, M. Etienne BURGER, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Bernard FISCHER, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Philippe MAURER, vice-présidents.
Mme Alfonsa ALFANO, Mme Françoise BEY, M. Mathieu CAHN, M. Thierry CARBIENER, M. Vincent DEBES, Mme Cécile DELATTRE, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Martine JUNG, Mme Suzanne KEMPF, M. Yves SUBLON, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL. membres.
- Procuration(s) : Mme Michèle ESCHLIMANN ayant donné pouvoir à Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Louis HOERLE ayant donné pouvoir à Mme Danielle DILIGENT, M. Yves LE TALLEC ayant donné pouvoir à Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER ayant donné pouvoir à M. Rémi BERTRAND, M. Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Mme Françoise BEY, Mme Françoise PFERSDORFF ayant donné pouvoir à M. Rémi BERTRAND, M. Marc SENE ayant donné pouvoir à M. Etienne BURGER, Mme Nicole THOMAS ayant donné pouvoir à M. Denis HOMMEL, M. Etienne WOLF ayant donné pouvoir à Mme Christiane WOLFHUGEL
- Excusé(s) : M. SCHULTZ Denis
- Absent(s) : Mme BUFFET Françoise, Mme KOCHERT Stéphanie, M. MATT Nicolas, Mme MULLER-BRONN Laurence
- Ne prennent pas par au vote :
- Rapporteur : M. Bernard FISCHER

CP/2020/358

E220_2020_10_06_358

01000 - Gestion financière

**Propositions de Garanties d'emprunts - Organismes divers -
Mainlevée AIPAHM et approbation des termes des projets
d'avenants aux conventions de garantie à conclure**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président :

- décide de la radiation des inscriptions hypothécaires, restrictions au droit de disposer et prénotations d'hypothèque grevant les parcelles cadastrées au Livre foncier d'Illkirch Graffenstaden, section 28 n°1068 et n°1069 à la demande de l'AIPAHM.

Le Département conserve les prénotations d'hypothèque et les restrictions au droit de disposer sur la parcelle cadastrée au Livre foncier d'Illkirch Graffenstaden, section 28 n°1070 pour les emprunts de 250 000 € et de 480 000 € souscrits respectivement auprès du Crédit Mutuel et du Crédit Agricole Alsace Vosges.

- décide d'autoriser la vente des parcelles cadastrées au Livre foncier d'Illkirch Graffenstaden, section 28 n°1068 et n°1069.

- approuve les termes des projets d'avenants aux conventions joints en annexes et autorise son Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision ;

- autorise par ailleurs son Président à entreprendre toutes les démarches et à signer tous les actes nécessaires à l'application de la présente délibération.

Nombre de votes exprimés : 41

Vote(s) pour :	Mme Alfonsa ALFANO, M. Marcel BAUER, M. Rémi BERTRAND, Mme Françoise BEY, M. Frédéric BIERRY, M. Etienne BURGER, M. Mathieu CAHN, M. Thierry CARBIENER, M. Vincent DEBES, Mme Cécile DELATTRE, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Bernard FISCHER, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Martine JUNG, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Suzanne KEMPF, M. Yves LE TALLEC, Mme Marie-Paule LEHMANN, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Jean-Philippe MAURER, M. Philippe MEYER, Mme Christine MORITZ, M. Serge OEHLER, Mme Françoise PFERSDORFF, M. Marc SENE, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, M. Etienne WOLF, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL	41
Vote(s) contre :	/	0
Abstention(s) :	/	0

Pour extrait conforme
 Pour le Président
 Le Directeur des Assemblées et des Affaires Juridiques

Jean MUCKENSTURM

Le Président,
 Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20201015-
 lmc1139551-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 22/10/20